



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition avril 2020



Crédit photo : Catherine Potvin



Crédit photo : Karine Fillion Aubut



Crédit photo : Éric Légaré



Crédit photo : Stéphane d'Amours



Crédit photo : Cathia Tremblay



Crédit photo : Michèle-Anne Gagné

TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL.....	5
PHOTOS RECHERCHÉES	6
CONGÉ PASCAL.....	7
DATE LIMITE IMPÔT 2019.....	7
SIGNIFICATION DU LOGO	8
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE MISE À JOUR	9
FÊTE DES BÉNÉVOLES	11
SPECTACLE : TROUPE ART'SCÈNE	11
CONNAISSEZ-VOUS... ..	12
SERVICE DES LOISIRS	13
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A.....	17
PLAISIRS D'HIVER 2020.....	20
JEUX - DIVERTISSEMENT	22
SERVICE D'URBANISME	23
TRAVAUX PUBLICS.....	24
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	25
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	26
CAPSULE SANTÉ.....	28
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	30
ANNONCES ET PUBLICITÉS	32
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020.....	34
TABLE DES MARÉES	35
COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	36

Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens !



Le printemps vient à peine de s'installer dans notre quotidien ! Alors, souhaitons qu'il soit clément et qu'il soit le prélude à cette période de l'année d'effervescence où habituellement toutes les conditions favorables sont réunies pour permettre la réalisation de multiples projets.

Maintenant, voici les principales décisions prises par votre conseil lors de la session ordinaire du 9 mars dernier.

Portail d'entrée : Vous avez sans doute pu constater que notre stationnement 24 heures, au Portail d'entrée de la municipalité, est enfin éclairé. Ceci contribuera certainement à sécuriser les lieux en soirée.

Par ailleurs, les travaux de remplissage et de recharge granulaire qui avaient été autorisés, l'automne dernier, seront réalisés ce printemps.

Dépenses autorisées : Encore cette année, nous avons confirmé la participation financière de la municipalité au **Souper des Bénévoles**, organisé en collaboration avec **la Troupe Art'Scène**. Toutefois, compte tenu des mesures extraordinaires de confinement prises en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la tenue de cet événement est reportée à une date ultérieure. Le montant autorisé pour défrayer les coûts de cet événement est de 3 795 \$ sur un budget de 4 295 \$.

Nous avons aussi accepté la soumission de Construction Nicolas Avoine au coût de 13 877,07 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de **réfection du Centre des loisirs** à la suite du début d'incendie qui est survenu en février dans une chambre des joueurs.

Par ailleurs, à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation de travaux de **réparation de l'enrochement sur la rue Labrie Ouest**.

Le conseil a résolu d'accepter la soumission de **Roland Munger inc.** au coût de 57 268,50 \$, taxes incluses. Les travaux devraient être exécutés prochainement. C'est à suivre !

Érosion des berges : Tel que prévu, le 9 mars dernier, nous avons reçu pour signature, *l'Avenant # 1 - Entente de financement visant la réalisation de travaux de protection des berges contre l'érosion côtière dans le secteur de la rue Labrie à Pointe-aux-Outardes.* Celle-ci est venue confirmer une **aide financière du Ministère de la Sécurité publique de l'ordre de 8 746 238 \$** à laquelle s'ajoute la contribution de la municipalité. Au final, c'est **une somme totale de 9 000 000 \$ qui sera investie dans le projet.**

Fait intéressant à souligner, cet investissement représente **20 % du budget total de 45 000 000 \$ prévu dans le Cadre pour la prévention des sinistres (CPS) du Gouvernement.** Tout de même, vous conviendrez avec moi que cela représente une part du gâteau plus qu'appréciable pour une petite municipalité comme Pointe-aux-Outardes.

Finalement, soyez assuré que vous serez informé de l'avancement du dossier à chacune des étapes de réalisation. C'est à suivre !

Félicitations et remerciements : Je tiens personnellement à féliciter et remercier Mme Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture, le personnel des travaux publics de la municipalité, les bénévoles ainsi que les organismes communautaires pour leur excellent travail et leur belle implication. Les activités de **Mars 2020 – Ensemble à Pointe-aux-Outardes**, qui se sont déroulées durant la *Semaine de relâche*, fut couronnées d'un franc succès. Bravo à vous toutes et tous ! On se redonne rendez-vous en 2021.

Solitaire et solidaire : Je ne saurais vous dire à quel point cette nouvelle idéologie, pour le moins paradoxale, prend un tout autre sens en cette période critique de danger réel, d'atteinte grave à la santé et à la survie de la collectivité Québécoise et du monde à l'échelle planétaire.

Aussi, à titre de premier magistrat de notre village, je vous exhorte de prendre très au sérieux et de suivre à la lettre les recommandations et les mesures de restrictions mises en place par le gouvernement du Québec.

Il en va de votre santé, de la survie et de celle de la collectivité. Je suis toutefois confiant qu'ensemble nous passerons à travers cette épreuve collective.

COURAGE, ÇA VA BIEN ALLER !

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal.

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

*Prochaine réunion
du conseil :*

*Lundi, le 6 avril 2020
à 19h30*



**PRENEZ NOTE QUE CETTE RÉUNION
SE FERA À HUIS CLOS**

JEU : CHARADE

Mon premier est un fruit avec une forme unique ; _____

Mon deuxième est ce qui coule du robinet ; _____

Mon tout est un légume avec lequel on fait du potage. _____

Réponse à la page : 27

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LE DEUXIÈME VERSEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES EST DÛ POUR LE 20 JUIN PROCHAIN.



Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse en effectuer le paiement.

PHOTOS RECHERCHÉES



Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ; vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

Merci à Mme Catherine Potvin, Mme Karine Fillion Aubut, M. Éric Légaré, Mme Cynthia Tremblay, M. Stéphane d'Amours et Mme Michèle-Anne Gagné pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition !

CONGÉ PASCAL

Du vendredi, 10 avril au lundi,
13 avril

Bon congé à tous et Joyeuses
Pâques !

**Restez chez-vous et prenez soin
de vous !**



DATE LIMITE IMPÔT 2019

En raison de la pandémie de COVID-19, les gouvernements provincial et fédéral ont repoussé exceptionnellement la date limite pour transmettre les déclarations de revenus au **1^{er} juin 2020**.

Si vous avez un solde à payer. Sachez que vous aurez jusqu'au 31 juillet 2020 pour l'impôt provincial et le 31 août 2020 pour l'impôt fédéral.



Vous n'aurez donc pas à payer de pénalité ou d'intérêts, à condition d'effectuer votre paiement avant l'échéance fixée.

Le gouvernement encourage tous les contribuables à produire leurs déclarations de revenus pour le 30 avril notamment pour ceux qui anticipent un remboursement et pour les prélèvements pour les programmes socio-économiques.

SIGNIFICATION DU LOGO



Afin de se doter d'une image symbolique et graphique, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a adopté ce logo, en janvier 1990, remplaçant, par le fait même, la précédente identification visuelle représentée par les armoiries de la municipalité.

Ce résultat est le fruit d'un dessin réalisé par M. Michel Dallaire, conseiller municipal de 1987 à 1990. L'idée lui serait venu lors d'une réunion du conseil.

De plus, cette année, cela fait trente (30) ans que la Municipalité arbore fièrement les couleurs de ce logo, que je trouve tout à fait magnifique.

Les points suivants vous expliquent sa signification.

LA QUENOUILLE étant une plante aquatique poussant dans un marais, représente le parc régional, site ornithologique à caractère récréotouristique situé à l'Ouest de la Péninsule, site migratoire exceptionnel des outardes d'où la Municipalité tire son nom.

LA FEUILLE DE LA QUENOUILLE ET CELLE DE LA GERBE DE BLÉ représentent la source complémentaire du fourrage servant à la nourriture des animaux que chaque colon hivernait pour ses propres besoins.

LA GERBE DE BLÉ ET LA FAUCILLE représentent la base première de la nourriture des habitants de cette époque et les deux (2) fermes agricoles qui ont contribué au développement économique de la Municipalité.

LES LETTRES "P" ET "O" sont formées par la faucille qui servait à la récolte, par les tiges de la quenouille et de la gerbe de blé.

L'ANNEAU représente l'union des trois (3) villages ainsi que l'Église catholique composante spirituelle de cette Municipalité.

LA COULEUR VERTE FONCÉE représente le domaine forestier, en occurrence, la Scierie des Outardes qui contribue au caractère économique.

LA COULEUR VERTE PÂLE représente la longévité de la Municipalité.

LA COULEUR JAUNE représente le soleil, source principale de vie et d'énergie.

LA COULEUR OR contournant l'ensemble du dessin représente la prospérité.

LA COULEUR BRUNE représente la terre fertile et propre à la culture.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE MISE À JOUR

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à remercier tous ceux et celles qui ont rempli et retourné le questionnaire concernant la mise à jour des coordonnées. Un peu plus de 180 résidences ont déjà fait parvenir leur formulaire dûment complété.



Vous n'avez pas encore complété le formulaire ? Sachez que vous pouvez le faire en complétant le formulaire à la page suivante ou sur le site Internet à l'onglet *Répertoire téléphonique*.

Pour plus d'informations communiquer au 418-567-2203.



La municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise un système d'automatisation des communications afin de vous informer des urgences, des bris majeurs, des rencontres d'informations municipales, de certaines activités de loisirs et culturelles, etc.

Dans le but de mieux vous servir, par le biais de notre messagerie, la municipalité désire procéder à l'inscription ou à la mise à jour de vos coordonnées, et ce, afin d'en maximiser son utilité et de vous tenir informés de ses différents avis et communiqués.

Noter que les avis sont également communiqués aux citoyens par l'entremise de notre **site web** : www.pointe-aux-outardes.ca ainsi que via notre page **Facebook** : Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

OBLIGATOIRE

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LE FORMULAIRE :

Municipalité de Pointe-aux-Outardes
471, chemin Principal (418) 567-2203

Site WEB : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

1. VEUILLEZ INDIQUER VOS COORDONNÉES.

Adresse : _____ Téléphone (rés.) : _____

Propriétaire : _____ Téléphone (cell.) : _____

Co-propriétaire : _____ Téléphone (cell.) : _____

**VEUILLEZ COCHER LA CASE CORRESPONDANT AU NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE POUR LEQUEL VOUS VOULEZ ÊTRE CONTACTÉ.**

2. VEUILLEZ INDIQUER VOTRE PRÉFÉRENCE CONCERNANT LA RÉCEPTION OU NON DE MESSAGES POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CULTURELLES OFFERTES DANS LA MUNICIPALITÉ.

- Je désire recevoir les avis concernant les activités
- Je ne désire pas recevoir les avis concernant les activités

**À noter que pour les réseaux d'aqueduc et les urgences,
la communication se fera automatiquement.**

FÊTE DES BÉNÉVOLES

SPECTACLE : TROUPE ART'SCÈNE



Veillez prendre note que le Souper des bénévoles prévu vendredi, le 3 avril ainsi que le Spectacle de la Troupe Art'Scène prévu samedi, le 4 avril sont reportés à une date ultérieure.

MOTS CACHÉS : THÈME – LE JARDINAGE (8 lettres mélangées)

T	A	S	E	R	I	O	S	O	R	R	A	E
E	R	E	C	A	T	S	A	S	R	I	E	P
U	I	R	B	T	O	I	R	A	I	O	T	R
Q	O	F	R	E	P	S	C	L	O	T	T	E
I	L	O	O	A	R	S	L	A	D	N	E	S
N	L	U	U	U	E	A	O	H	I	A	P	X
R	I	E	E	R	R	H	I	C	V	L	R	U
U	E	T	T	T	U	C	R	E	E	P	E	A
O	U	T	T	B	E	C	H	E	D	S	S	Y
T	C	E	E	T	O	N	D	E	U	S	E	U
C	O	R	D	E	A	U	A	E	R	R	E	T

TOURNIQUET	TUTEUR
SERFOUETTE	RATEAU
CUEILLOIR	TUYAUX
ARROSOIR	BECHE
DEVIDOIR	SERPE
BROUETTE	POT
TONDEUSE	
SARCLOIR	
PLANTOIR	
SERPETTE	
FOURCHE	
ECHALAS	
CHASSIS	
CORDEAU	
TERREAU	



Réponse à la page : 15

CONNAISSEZ-VOUS...

Cette section est pour vous, citoyens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

En mars dernier, la FADOQ de Pointe-aux-Outardes a remis un don de 300\$ à la Vallée des Roseaux.

Depuis le début de l'année 2020, plusieurs déjeuners bénéfiques ont été organisés par la FADOQ de Pointe-aux-Outardes.

Lors de ces déjeuners, les gens avaient la possibilité de faire un don en échange d'un livre de recette produit par la FADOQ, il y a quelques années, en collaboration avec le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes.



Source : Facebook, La Vallée des Roseaux

Ainsi, tous les dons récoltés ont été remis à la Vallée des Roseaux. Sur la photo de gauche à droite : Mme Marie-Ève Plante, directrice générale de la Vallée des Roseaux, Mme Johanne Bouchard de la FADOQ et Dr. Ivan Ubeda du conseil d'administration de la Vallée des Roseaux.

Bravo à l'équipe de la FADOQ pour cette initiative.

- **Vous ou quelqu'un de votre entourage a participé ou participera prochainement à un événement.**
- **Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire...), votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.**

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

SERVICE DES LOISIRS

Avril, on commence enfin à ressentir le printemps ! On remise l'hiver et on prépare l'été !

Dans la foulée des événements des dernières semaines, la situation devait être prise au sérieux. C'est pourquoi, nous avons mis fin abruptement aux activités de loisirs, sportives et culturelles au sein de la municipalité. Pour la sécurité des employés, des bénévoles et des participants qui sont au cœur de nos préoccupations, cette mesure devait être appliquée.

Je tenterai, malgré tout, de planifier les activités pour les semaines à venir afin d'être prête dès que les mesures gouvernementales seront levées. **Mais, en attendant, n'hésitez pas à consulter la page Facebook de la Politique familiale et MADA.** Je partagerai des activités à faire chez soi pour se divertir autrement. Sachez que je demeure disponible pour vos questions.

BILAN DE LA SEMAINE DE RELÂCHE : Malgré la tempête du mercredi 4 mars, c'est **près de 600 personnes** qui ont participé aux diverses activités proposées durant la semaine. Des incontournables, des nouveautés, des soirées thématiques, il y en avait pour tous les goûts ! Une foule dès plus nombreuse au déjeuner de la FADOQ a clôturé les festivités.

Je tiens à remercier chaleureusement **tous les bénévoles** qui ont mis la main à la pâte afin de m'épauler dans le bon déroulement de ces activités. Je ne peux pas tous vous nommer, mais considérez-vous *personnellement remercié*.



Merci à nos **organismes** : Grains de Soleil Côte-Nord, la Maison des jeunes le SQUAT, la FADOQ de Pointe-aux-Outardes et la Troupe Art'Scène pour leur contribution à cette magnifique semaine. Merci également à nos **généreux commanditaires** : IGA extra Marché Durand-Gaudet, Clinique dentaire FB. et Argile Eau Mer (Manicouagan Sea Minerals). La réalisation d'activités durant la semaine de relâche est une action de la Politique familiale et MADA de Pointe-aux-Outardes.

SOCCER INTÉRIEUR : Veuillez prendre note que le soccer intérieur pour les jeunes à l'école Les Dunes prendra une pause. Cette activité sera de retour à l'automne. Merci à nos entraîneurs et bénévoles pour les deux belles sessions !



AVIS DE RECHERCHE

Activités estivales

Afin de nous aider au bon déroulement de nos activités estivales, nous sommes à la recherche de personnes intéressées pour occuper différents rôles :

Balle : Deux (2) **marqueurs** et deux (2) **arbitres**. Formation à venir en mai ou en juin, coût défrayé par la municipalité. Doit être disponible à la date fixée.

Soccer : Deux (2) **entraîneurs** pour la saison estivale.

Si vous êtes intéressé (e) communiquez avec Joëlle au 418-567-2177 poste 1 ou loisirs@pointe-aux-outardes.ca d'ici le *24 avril prochain*.
À noter que sans l'implication citoyenne, ces activités pourraient être remises en question.

30 JOURS POUR METTRE SA SANTÉ EN PRIORITÉ !



Du 1^{er} au 30 avril, activez vos habitudes de vie en participant au Mois Défi Santé : **1 mois, 3 objectifs et du soutien gratuit pour manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre.**

Un défi collectif et motivant qui fait tellement de bien ! Trucs pratiques, recettes, offres exclusives et plus de 10 000 \$ en prix à gagner vous attendent à DefiSante.ca.

Bien-être et énergie en prime ! Consultez notre site web et notre page Facebook pour avoir des idées afin de vous aider à relever le défi !

REMERCIEMENT : Nous tenons à *remercier chaleureusement* M. Pierre Ross et M. Yvon Finn pour leur don en bois de chauffage.

Grâce à eux, les membres du refuge *Les skieurs de la Savane* pourront profiter d'une pause à la chaleur. Merci également *aux bénévoles* pour l'installation du nouveau poêle à bois ainsi que pour l'entretien des pistes tout au long de la saison !



Plus de vingt (20) résidences sont devenues membres encore une fois cette année pour une moyenne de cinquante (50) personnes membres. Le sentier de ski de fond continuera d'évoluer et de croître avec l'implication de ses bénévoles et du soutien de ses membres !

JOUR DE LA TERRE – 22 AVRIL : Veuillez prendre note que mercredi, le 22 avril, je commencerai le programme de récupération suivant au Centre des loisirs :

Programme de recyclage des jouets Hasbro en collaboration avec l'organisme TerraCycle. Ce programme accepte tous les jouets et jeux Hasbro, y compris :

- Les jeux de société ;
- Les jouets et jeux électroniques ;
- Les jouets et jeux en métal, en plastique et en bois ;
- Les figurines d'action ;
- Les poupées ;
- Les jouets en peluche ;
- Etc.



Pour la liste complète des jouets, elle sera disponible en ligne sur le site web de la municipalité.

- ✓ **TU AIMES ÊTRE À L'EXTERIEUR?**
- ✓ **TU VEUX ÊTRE EN CONGE LES FINS DE SEMAINE?**
- ✓ **TU CARBURES AIX EXPERIENCES NOUVELLES?**
- ✓ **TU ADORES LE TRAVAIL D'ÉQUIPE?**
- ✓ **TU DÉSIRES DEVELOPPER PLUSIEURS APTITUDES?**

Camp de jour Pointe-aux- Outardes

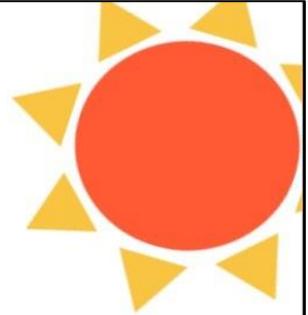
PRÊT(E) À RELEVER LE DÉFI ET
PASSER LE PLUS BEL ÉTÉ DE TA VIE?
1 POSTE DE COORDONNATEUR (TRICE) DE CAMP
QUELQUES POSTES D'ANIMATEURS (TRICES) DE CAMP

AVANT 15 AVRIL 2020

PÉRIODE PROLONGÉE

Envoie ton c.v. à loisirs@pointe-aux-outardes.ca

Psssst. Tu dois avoir 16 ans pour postuler 😊



POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A

Avec les mesures exceptionnelles en cours en ce moment, prenez le temps d'appeler vos parents et grands-parents sur une base régulière afin de prendre de leurs nouvelles et de s'assurer qu'ils se sentent en sécurité.

Votre voisin a besoin d'un coup de main, entraide et bienveillance sont de mises dans les circonstances actuelles !



QUIZZ : CONNAIS-TU BIEN TA POLITIQUE FAMILIALE/M.A.D.A ?

Merci à tous pour votre participation, **plus d'une vingtaine de personnes ont participé à notre quizz *Connais-tu bien ta politique familiale/M.A.D.A ?***

La personne gagnante est : **Mme Cindy Ross.** Elle se mérite un panier cadeau comprenant plusieurs prix. Merci à la Télévision régionale de la péninsule, la FADOQ de Pointe-aux-Outardes, Manicouagan Sea minerals ainsi que les membres de la Politique familiale/M.A.D.A pour ce concours et ces prix.

VOICI LES RÉPONSES AU QUIZZ

Question #1 : Le plan d'action de la politique familiale/M.A.D.A. comprend de nombreux volets tels que le transport-sécurité, la communication, la santé-soutien communautaire, l'urbanisme, la participation-sentiment d'appartenance de même que les loisirs-culture ?

Vrai

Question #2 : En référence à l'année 2016, combien de familles selon vous étaient présentes sur le territoire de Pointe-aux-Outardes et pouvaient ainsi bénéficier des actions de la politique au volet familial ?

455

Question #3 : Toujours selon l'année 2016, à Pointe-aux-Outardes, combien d'aînés selon vous étaient présents (65 ans et plus) et pouvaient ainsi bénéficier des actions de la politique au volet M.A.D.A?

220

Question #4 : Le mouvement de courtoisie au volant (radar afficheur installé à l'entrée et dans le village, contraventions positives) a été implanté en premier lieu à Pointe-aux-Outardes pour le territoire de la Côte-Nord ?

Vrai

Question #5 : En l'honneur de quel conseiller municipal de Pointe-Lebel la piste cyclable reliant la municipalité de Pointe-Lebel au secteur Baie-Saint-Ludger de Pointe-aux-Outardes a-t-elle été nommée ?

Jean-Denis Vachon

Question #6 : Les activités/infrastructures sont pour la plupart payantes ?

Faux

Question #7 : La politique familiale/M.A.D.A. existe depuis combien d'année à Pointe-aux-Outardes ?

10 ans

Question #8 : Le comité de suivi de la politique familiale/M.A.D.A. est constitué de conseillers municipaux, d'une agente de suivi de la municipalité, d'un organisateur communautaire du CISSS Côte-Nord, de représentants d'organismes tels que la FADOQ, la Maison des jeunes le SQUAT, le Cercle des fermières ainsi que de trois citoyens.

Vrai

Question #9 : Le comité de suivi se rencontre de cinq (5) à six (6) fois par an, et ce, de façon tout à fait bénévole.

Vrai

Question #10 : Le but ultime de cette politique est d'offrir aux gens de tous âges un village où il fait bon vivre ! Il a pour but d'encourager les saines habitudes de vie, de favoriser la rétention de notre population et l'attraction de nouveaux arrivants.

Vrai

À noter que la version complète de la Politique familiale/M.A.D.A est disponible pour lecture sur le site web de la municipalité.



Durant la semaine **du 13 au 19 avril** prochain, la Manicouagan relèvera le défi en collaboration avec le regroupement *Manicouagan on s'attache*.

Relève le défi et complète le formulaire. Faites-le parvenir d'ici le **24 avril** par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca et cours la chance de remporter un certificat cadeau d'une valeur de 50\$ chez Librairie A à Z.

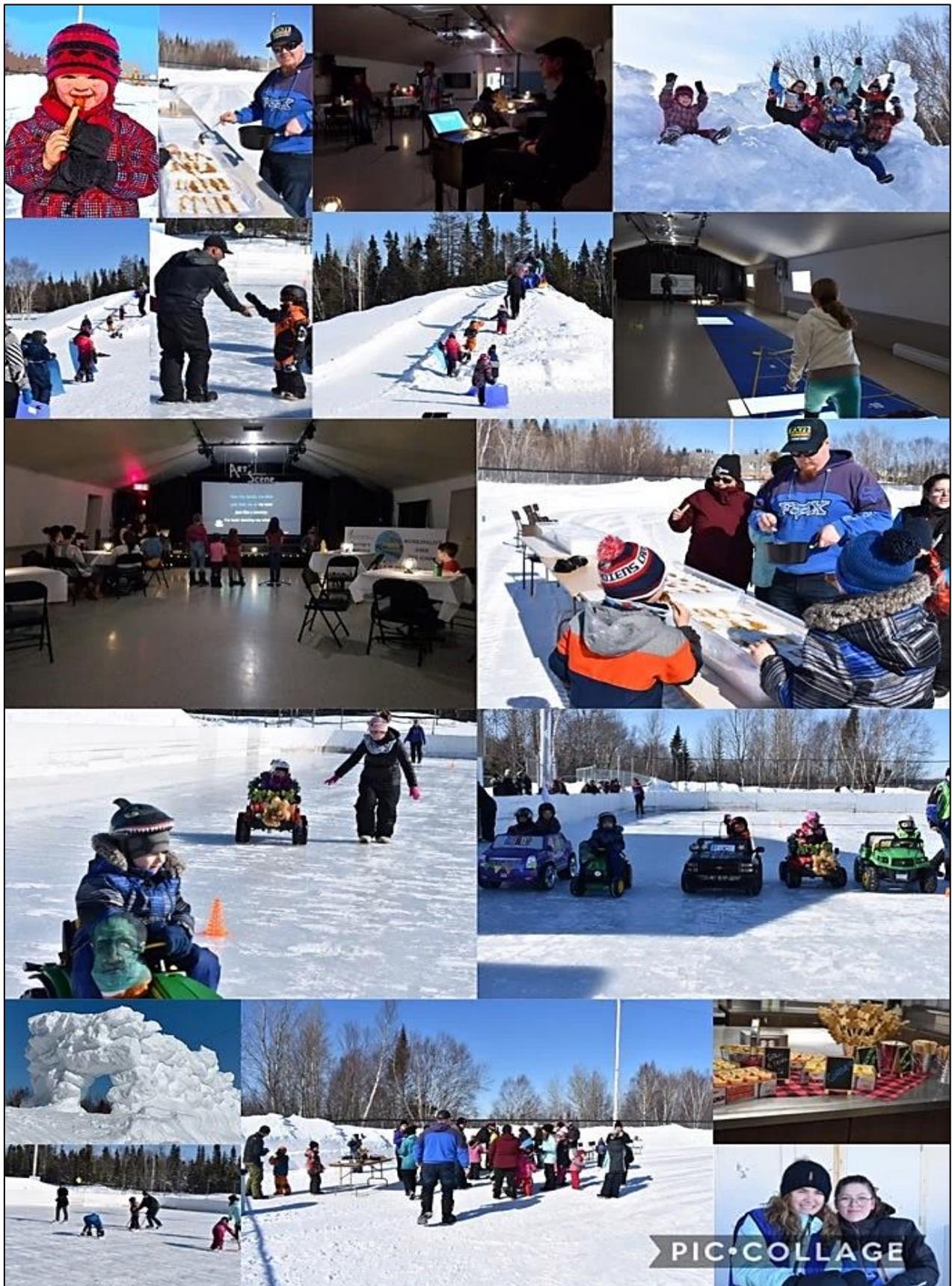
La personne gagnante sera attribuée par tirage au sort parmi tous les participants.



PLAISIRS D'HIVER 2020



ENSEMBRE AUX LOISIRS



JEUX - DIVERTISSEMENT

2		3	8					
	9		4			3	6	
5				6	3		2	
6		7					9	8
		5	9				1	6
4				7		2		3
			3		4			
				2				
		8						

MÉLI-MÉLO

Repositionnez les lettres dans le bon ordre afin de former des noms d'animaux de la ferme.

1. BEFOU _____
2. ACEHV _____
3. AACDNR _____
4. CCHNOO _____
5. MNOOTU _____
6. ELOPU _____
7. CEEHRV _____
8. ACEHLV _____
9. AILNP _____
10. QCO _____

Rébus



_____ + _____ + _____ = _____

Trouver 7 différences entre les deux dessins



Toutes les réponses à la page : 31

SERVICE D'URBANISME

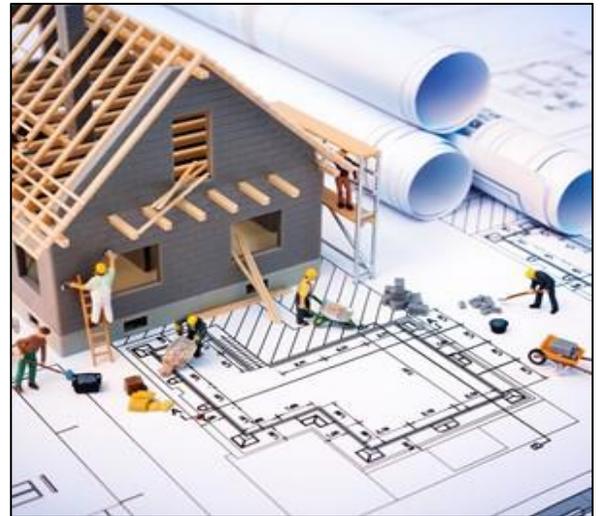
Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ».

Il suffit de le compléter et de nous le faire parvenir par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou par la poste au 471, chemin principal, Pointe-aux-Outardes, Qc G0H 1M0

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

RAMONAGE DE CHEMINÉE



Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**



N'essayez pas de le réparer vous-même.



SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2020-2021 (1 avril 2020 au 31 mars 2021)



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défauts relevés sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défauts qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

FAITES LE PLAN D'ÉVACUATION DE VOTRE DOMICILE

Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de votre domicile destiné à faciliter l'évacuation des occupants en cas d'incendie ou d'urgence. En sachant par où et comment évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté.



Ce que contient le plan d'évacuation

- Les sorties de secours ;
- Les trajets pour se rendre aux sorties de secours ;
- Le point de rassemblement situé à l'extérieur ;
- L'emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs.

Sur votre plan, indiquez :

- Les fenêtres et les portes qui peuvent servir de sortie de secours ;
- Deux trajets pour sortir de chaque pièce, si possible. Pensez aussi que la sortie habituelle de votre domicile peut être inaccessible en cas de feu, prévoyez donc une ou des sorties de rechange comme les fenêtres ou la porte-patio ;
- Le point de rassemblement à l'extérieur. Choisissez un endroit accessible en toute saison qui évite d'avoir à traverser la rue et où vous serez visible par les pompiers à leur arrivée ;
- L'emplacement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO) ainsi que des extincteurs portatifs.

Pensez aussi à :



- Planifier l'évacuation des bébés et des enfants. Les enfants de 12 ans et moins ont du mal à s'éveiller au son de l'avertisseur de fumée. L'intervention des parents pour les réveiller et les guider vers la sortie est souvent nécessaire ;
- Planifier l'évacuation des personnes âgées ou handicapées. Évaluez l'aide dont elles ont besoin pour se réveiller, se déplacer, etc. ;

- Comment joindre le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile ;
- Placer le plan d'évacuation à la vue de tous ;
- Vous exercez à évacuer au moins une fois par année.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vous avez moins de trois (3) minutes pour sortir d'une résidence en flammes. En effet, la fumée peut envahir aussi rapidement votre demeure. Cela comprend le temps que l'avertisseur de fumée détecte la fumée, sonne et vous réveille. Il ne vous reste plus beaucoup de temps pour évacuer.

POUR PLUS D'INFORMATION VISITEZ :

Source :

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html>

Plan d'évacuation :

<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/materiel-education/adultes.html#c2659>

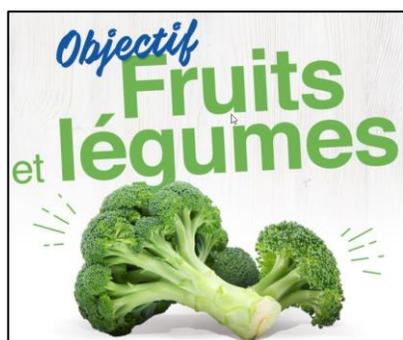
Dépliant :

http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_incendie/prevention_securite/materiel_education/adultes/depliant_evacuation.pdf

CAPSULE SANTÉ

Le **Défi Santé** invite tous les Québécois à mettre leur santé en priorité et à poser des gestes simples pour...

1. **Manger mieux**
2. **Bouger plus**
3. **Garder l'équilibre**



Manger plus de fruits et légumes chaque jour, comment y arriver ? Il suffit de développer le « reflexe » de manger des fruits et légumes à chaque repas.

Déjeuner : un fruit ;

Dîner : une salade ou des crudités et un dessert comportant des fruits ;
Souper : un potage ou une salade et un dessert comportant des fruits.

Ma situation côté fruits et légumes

En pensant à vos repas et collations des dernières semaines...

Consommez-vous des fruits et légumes chaque repas?

Oui Non

Choisissez-vous des fruits et légumes à la collation?

Oui Non Je ne prends pas de collation

Laissez-vous une grande place aux fruits et légumes dans votre assiette (c'est-à-dire la moitié de l'assiette)?

Oui Non



Bouger au moins 30 minutes par jour, c'est quoi ?

- L'équivalent d'une marche d'un bon pas ;
- 30 minutes d'affilée ou encore 2 blocs de 15 minutes ou 3 blocs de 10 minutes ;
- Toutes les activités pratiquées au travail, à la maison, pendant les loisirs ou les déplacements



Ma situation côté activité physique

En pensant à vos séances d'exercice ou de sport des dernières semaines ainsi qu'aux activités que vous faites à la maison, au travail, pour vos déplacements ou dans vos loisirs, **cochez la case qui correspond au nombre de jours par semaine durant lesquels vous effectuez 30 minutes ou plus d'activité physique d'intensité modérée.**

0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 jours



Prendre un moment pour me détente chaque jour, c'est quoi ?

C'est s'accorder du temps à soi, pour relâcher la tension et sortir du tourbillon de notre quotidien. Ça peut sembler difficile de prendre un moment pour se détendre et relaxer. Pourtant, on y a droit et on en a besoin pour garder son équilibre tant physique que mental.

À chacun sa façon de se détendre

Il y a toutes sortes de manières de relaxer. Par exemple :

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> lire ou écouter de la musique | <input type="radio"/> faire du yoga ou de la méditation |
| <input type="radio"/> passer du temps avec un ami ou un membre de sa famille | <input type="radio"/> se promener dans la nature |
| <input type="radio"/> bouger à sa façon (faire une randonnée, danser, courir, nager, etc.) | <input type="radio"/> tricoter, dessiner, bricoler ou peindre |
| <input type="radio"/> prendre de grandes respirations | <input type="radio"/> ne rien faire, tout simplement |



CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.**

Horaires du service : Le service est suspendu à la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Prendre note que vous devrez vous déplacer au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes pour votre rendez-vous.

ON RESTE À LA MAISON ET ON SAUVE DES VIES!



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

418/450/514/819 ou
1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec

RÉPONSES : JEUX ET DIVERTISSEMENT - PAGE 22

SUDOKU

2	6	3	8	9	7	1	4	5
8	9	1	4	5	2	3	6	7
5	7	4	1	6	3	8	2	9
6	1	7	2	3	5	4	9	8
3	2	5	9	4	8	7	1	6
4	8	9	6	7	1	2	5	3
9	5	2	3	8	4	6	7	1
1	3	6	7	2	9	5	8	4
7	4	8	5	1	6	9	3	2

MÉLI-MÉLO

MÉLI-MÉLO

- | | |
|-----------|-----------|
| 1- BŒUF | 6- POULE |
| 2- VACHE | 7- CHÈVRE |
| 3- CANARD | 8- CHEVAL |
| 4- COCHON | 9- LAPIN |
| 5- MOUTON | 10- COQ |

7 DIFFÉRENCES



Rébus scie – nez – mat = cinéma

À COLORIER



ANNONCES ET PUBLICITÉS



CAB
Centre d'action bénévole
de la MRC Manicouagan

Bonjour, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus ayant **besoin d'aide**, le CAB est là pour vous aider. Contactez-nous au **418-294-1445**.

Merci de passer le mot.

Literie Déco & Matelas Rabai\$

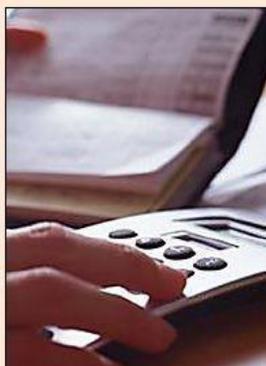
Nouveau magasin

Nous vendons : Lit, Matelas, Douillette, Drap
Oreiller, Sofa et Fauteuil inclinable, Divan Lit
Lit Ajustable Électrique & Lit Escamotable
Bianka Chassé & Jacques Houde
418-293-1750, 846 Rue Bossé



Service de préparation de rapports d'impôts à prix compétitifs, un service rapide, professionnel, fiable et personnalisé pour faire votre déclaration d'impôts 2019, ou antérieurs.

418-295-8067



Impôts des particuliers

Frédéric Chevarie B.A.A.
Préparateur accrédité

311 chemin principal
Pointe-aux-outardes Qc
G0H 1M0
(418) 295-8067

bc.impot@gmail.com

- Service professionnel et personnalisé.
- 9 ans d'expérience dont 8 ans en cabinet comptable.
- Maximisation de votre retour d'impôt.
- Possibilité de se déplacer.
- Transmission électronique afin que vous obteniez votre **REMBOURSEMENT** plus rapidement-TED et IMPOTNET.
- clientèle bien établie.
- Représentant professionnel du gouvernement fédéral provincial.
- Impôts de particuliers
 - Revenu de location
 - Travaillleur autonome
 - Entreprises enregistrées
 - Société de personne
 - Tous autres types de travailleurs
 - Garderie

SOYEZ DES NÔTRES AU PLAISIR DE VOUS SERVIR !

COVID-19 Avis à la clientèle



Services essentiels

La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan maintient les services essentiels suivants :

- Les collectes des matières recyclables et des ordures
- Les opérations au lieu d'enfouissement technique

Installations fermées

Les écocentres de Baie-Comeau, Baie-Trinité, Godbout, le point de service chez Transformation des métaux du Nord ainsi que le magasin de réemploi Phase 2 demeurent fermés pour une période indéterminée.

Collaboration des citoyens demandée

- Entreposez vos matières dans l'attente de la réouverture des installations, la même consigne prévaut pour les contenants consignés.
- Ne disposez pas de vos matières dans des lieux non autorisés.

Gestion des ordures préventives

- Les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés doivent être mis dans des sacs noués et ensuite déposés dans votre bac à ordures.

La Régie prend toutes les dispositions nécessaires afin de gérer au mieux les risques associés à la COVID-19.

Informez-vous de tout changement en visitant la page Facebook ou le site Internet de la Régie.

Merci de votre compréhension

**Les biogaz émis au lieu d'enfouissement de Ragueneau
sont détruits par une torchère depuis 2018.**

RÉSULTAT :
**EN 2019, LA RÉGIE A DÉTRUIT PLUS
DE 8000 TONNES DE CO₂**

(ÉQUIVALENTES)=
**2000 VOITURES DE MOINS
SUR LES ROUTES/ANNÉE**



**FIÈRE DE PARTICIPER
À LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE**

Projet élaboré en 2018 en collaboration avec Terreau Biogaz.





MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

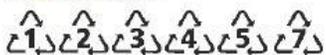
Lundis : Ordures **Vendredis : Recyclage**
Installation fermée : Le 13 avril et le 18 mai

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ♻️ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ♻️ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ♻️ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ❌ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE



- ♻️ Bouteilles
- ♻️ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ♻️ Bouchons et couvercles de plastique
- ❌ 6
- ❌ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ♻️ Bouteilles, contenants, pots
- ❌ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ♻️ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ♻️ Boîtes de conserve, couvercles
- ♻️ Cannelles métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
 du mardi au samedi de 8h à 17h
 800, avenue E.-Schlemm **FERMÉ**

Magasin de réemploi phase 2 : **FERMÉ**
 du mardi au samedi de 9h à 17h
 800, avenue E.-Schlemm

TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE AVRIL

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0010	1.0	3.3	16	0221	1.2	3.9
	0649	2.9	9.5		0853	2.8	9.2
WE	1340	1.0	3.3	TH	1558	1.0	3.3
ME	1936	2.1	6.9	JE	2156	2.3	7.5
2	0119	1.1	3.6	17	0348	1.2	3.9
	0803	2.8	9.2		1012	2.8	9.2
TH	1509	1.0	3.3	FR	1659	0.9	3.0
JE	2106	2.1	6.9	VE	2302	2.4	7.9
3	0251	1.1	3.6	18	0457	1.0	3.3
	0928	2.9	9.5		1115	2.9	9.5
FR	1627	0.8	2.6	SA	1746	0.8	2.6
VE	2228	2.3	7.5	SA	2350	2.6	8.5
4	0417	1.0	3.3	19	0551	0.8	2.6
	1044	3.1	10.2		1204	2.9	9.5
SA	1726	0.6	2.0	SU	1823	0.7	2.3
SA	2330	2.7	8.9	DI			
5	0525	0.6	2.0	20	0029	2.9	9.5
	1145	3.4	11.2		0635	0.7	2.3
SU	1814	0.3	1.0	MO	1244	3.0	9.8
DI				LU	1855	0.6	2.0
6	0020	3.1	10.2	21	0103	3.1	10.2
	0621	0.3	1.0		0713	0.5	1.6
MO	1237	3.6	11.8	TU	1320	3.0	9.8
LU	1857	0.1	0.3	MA	1924	0.5	1.6
7	0105	3.4	11.2	22	0134	3.2	10.5
	0712	0.0	0.0		0747	0.4	1.3
TU	1325	3.7	12.1	WE	1353	3.0	9.8
MA	1938	-0.1	-0.3	ME	1951	0.5	1.6
8	0148	3.8	12.5	23	0204	3.4	11.2
	0800	-0.3	-1.0		0820	0.3	1.0
WE	1411	3.8	12.5	TH	1425	3.0	9.8
ME	2019	-0.2	-0.7	JE	2018	0.5	1.6
9	0230	4.0	13.1	24	0234	3.5	11.5
	0847	-0.4	-1.3		0853	0.3	1.0
TH	1457	3.7	12.1	FR	1457	3.0	9.8
JE	2058	-0.1	-0.3	VE	2046	0.5	1.6
10	0313	4.0	13.1	25	0304	3.5	11.5
	0934	-0.3	-1.0		0925	0.3	1.0
FR	1542	3.5	11.5	SA	1529	2.9	9.5
VE	2139	0.0	0.0	SA	2115	0.5	1.6
11	0356	4.0	13.1	26	0336	3.5	11.5
	1022	-0.1	-0.3		0959	0.4	1.3
SA	1628	3.2	10.5	SU	1603	2.8	9.2
SA	2220	0.3	1.0	DI	2147	0.6	2.0
12	0441	3.8	12.5	27	0410	3.4	11.2
	1113	0.2	0.7		1038	0.5	1.6
SU	1716	2.9	9.5	MO	1641	2.6	8.5
DI	2303	0.6	2.0	LU	2222	0.7	2.3
13	0529	3.5	11.5	28	0448	3.3	10.8
	1210	0.5	1.6		1121	0.6	2.0
MO	1809	2.6	8.5	TU	1723	2.5	8.2
LU	2352	0.8	2.6	MA	2302	0.9	3.0
14	0625	3.2	10.5	29	0533	3.2	10.5
	1320	0.8	2.6		1215	0.8	2.6
TU	1914	2.3	7.5	WE	1816	2.3	7.5
MA				ME	2354	1.0	3.3
15	0056	1.1	3.6	30	0629	3.0	9.8
	0732	2.9	9.5		1323	0.9	3.0
WE	1442	0.9	3.0	TH	1925	2.3	7.5
ME	2033	2.2	7.2	JE			

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (lundi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est **le 20 de chaque mois.**

